

Procès-verbal de la réunion du conseil de la Municipalité d'Alleyn et Cawood, **tenue 2 jour de juin 2025**, 10 chemin Jondee, Danford Lake, Québec, J0X 1P0.

PRÉSENT:	Maire	Carl Mayer	
	Conseillers	Susan Tanner	Guy Bergeron
		Sidney Squitti	James Giroux
		Mona Giroux	Darryl Mayer

La directrice générale, Isabelle Cardinal, et huit (8) invités étaient également présents.

1. Ouverture de la réunion

Le maire Mayer reconnaît le quorum et déclare que la séance est officiellement ouverte à 18 h 30.

2. Déclaration – Utilisation de la langue de son choix

La Déclaration d'utilisation des langues a été lue par la directrice générale, Isabelle Cardinal.

3. Approbation de l'ordre du jour

079-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé avec des ajouts.

Adopté

4. Déclaration de décorum

La déclaration de décorum est lue par le conseiller Bergeron

5. Déclaration d'intérêts ou de conflit d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts ou de conflit d'intérêts

6. Approbation du procès-verbal

Réunion ordinaire du 5 mai 2025

080-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 5 mars 2025 soit approuvé avec modifications.

Adopté

Affaires découlant du procès-verbal.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Louise Morin s'enquiert de la position de la Municipalité à l'égard du Festival ERA et s'enquiert également des conseils juridiques relatifs au Parc du Domaine Presley.

8. ADMINISTRATION

Rapport de la MRC Pontiac

Pro-maire Squitti a présenté un rapport concernant la réunion de la MRC de Pontiac. Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

Rapport de la réunion d'évaluation

Pro Maire Squitti et le **directrice générale, Isabelle Cardinal** ont présenté un rapport concernant une **rencontre tenue avec la préfète Chantal Lamarche** de la **MRC de la Vallée-de-la-Gatineau**. Le but de la réunion était de discuter de la **situation actuelle en matière d'évaluation foncière**. Le Conseil a été informé des points clés discutés et des mesures de suivi seront prises au besoin en fonction des résultats de la réunion.

Accord 911 Nouvelle Génération

ATTENDU QUE le service 9-1-1 de prochaine génération (ci-après « 9-1-1 PG ») remplace le service 9-1-1 évolué (« E9-1-1 ») et est fondé sur les technologies de protocole Internet (IP) prenant en charge les appels 9-1-1 IP natifs de bout en bout ;

ATTENDU QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a établi dans la décision de télécom CRTC 2015-531 que le système 9-1-1 PG du Canada doit mettre en œuvre la norme i3 de l'Association nationale des numéros d'urgence (NENA) ;

ATTENDU QU'en juin 2017, le CRTC a publié la politique réglementaire Télécom CRTC 2017-182, qui oblige toutes les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) à établir leurs réseaux 9-1-1 PG par l'intermédiaire de fournisseurs de services de réseau 9-1-1 ;

ATTENDU QUE Bell exploite et gère un système 9-1-1 PG desservant les provinces où elle est l'ESLT et agit, à la demande d'une petite entreprise de services locaux titulaire (petite ESLT), à titre de fournisseur de services de réseau 9-1-1 PG pour ladite petite ESLT, y compris dans le territoire où l'autorité 9-1-1 exerce ses activités ;

PAR CONSÉQUENT,

081-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Et, résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité reconnaît et appuie le déploiement et l'exploitation du service 9-1-1 de prochaine génération conformément aux normes et aux politiques établies par le CRTC et la NENA.

QUE la municipalité autorise ses représentants à collaborer avec Bell et d'autres fournisseurs pertinents afin d'assurer une transition efficace et sécuritaire vers le service 9-1-1 PG sur son territoire.

QUE La municipalité s'engage à suivre les évolutions réglementaires et les directives relatives aux services téléphoniques d'urgence

afin de garantir la sécurité et la qualité des services offerts à ses citoyens.

Adopté

Entente de compostage avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

082-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Et, résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité d'Alleyne et Cawood s'engage à conclure le contrat de compostage de cinq ans avec la MRC Vallée de la Gatineau tel que présenté.

QUE le Maire, Carl Mayer et la Directrice générale, Isabelle Cardinal sont autorisés à signer tous les documents nécessaires liés au contrat au nom de la Municipalité.

QUE la Municipalité s'engage à collaborer pleinement avec la MRC Vallée de la Gatineau afin d'assurer le succès de la mise en œuvre du programme de compostage.

Adopté

Location de la salle du conseil

ATTENDU QUE la directrice générale, Isabelle Cardinal, a présenté un contrat d'entente fixant les modalités de location de la salle du conseil ;

ATTENDU QUE le Conseil a examiné les modalités détaillées dans le contrat ;

083-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Et, résolu à l'unanimité ;

QUE le Conseil accepte les conditions et l'aménagement présentés dans l'entente contractuelle pour la location de la salle du Conseil.

QUE le maire et le directeur général sont autorisés à signer le contrat et tout document connexe au nom de la municipalité.

Adopté

Appui à la Ville de Blainville dans le cadre du projet de loi n° 93, Loi concernant, entre autres, le transfert de propriété d'un bien de la Ville de Blainville

ATTENDU QUE *Projet de loi 93, Loi concernant, entre autres, le transfert de propriété d'un bien de la Ville de Blainville, a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec le 27 février dernier par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Vézina ;*

ATTENDU QUE le projet de loi vise à transférer à l'État un terrain appartenant à la Ville de Blainville afin de permettre

l'aménagement et l'exploitation d'une sixième cellule d'enfouissement de déchets dangereux par l'entreprise Stablex ;

ATTENDU QUE le 22 septembre 2023, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a jugé le projet prématuré et a recommandé au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoît Charrette, de ne pas l'autoriser en l'absence d'un aperçu complet des matières résiduelles dangereuses au Québec ;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville, la MRC de Thérèse-de-Blainville, la Communauté métropolitaine de Montréal, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération des municipalités du Québec s'opposent fermement au projet sur le terrain visé par le projet de loi ;

ATTENDU QUE le projet de loi stipule qu'aucune norme édictée par la Ville de Blainville, la MRC de Thérèse-de-Blainville ou la Communauté métropolitaine de Montréal en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de zonage ou de construction ne s'appliquera à Stablex pour son projet, ou toute autre intervention nécessaire s'y rapportant ;

ATTENDU QUE Le projet de loi représente une atteinte grave à l'autonomie municipale en matière d'aménagement du territoire et son adoption créerait un dangereux précédent ;

PAR CONSÉQUENT,

084-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti
Et, résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité de Alleyn et Cawood :
• Appuie la Ville de Blainville dans ce dossier ;
• Exprime son désaccord avec le projet de loi 93, *Loi concernant, entre autres, le transfert de propriété d'un bien de la Ville de Blainville* ;
• Réaffirme que les municipalités sont des gouvernements de proximité et demande au gouvernement du Québec de respecter leur compétence en matière d'aménagement du territoire ;
• Demande au gouvernement du Québec de mandater le BAPE pour mener une enquête et des audiences publiques sur l'état actuel des collectivités territoriales la gestion des matières résiduelles.

Adopté

Déclarer le siège #6 vacant

ATTENDU QUE la Municipalité d'Alleyn et Cawood a reçu une démission écrite du conseiller Darryl Mayer, représentant du siège no 6, datée du 9 mai 2025 ;

ATTENDU QUE la démission a été reçue par la Municipalité le 9 mai 2025 et, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la démission prend effet à cette date

ATTENDU QUE le conseil municipal doit déclarer officiellement le siège vacant afin d'entamer les procédures juridiques et administratives requises ;

PAR CONSÉQUENT,

085-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux
Et, résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil de la Municipalité d'Alleyn et Cawood **déclare officiellement le siège du conseiller Darryl Mayer, Le n° 6**, qui sera vacant, à compter du 9 mai 2025 ;

QUE Aucune élection partielle ne soit requise pour pourvoir le siège vacant du siège numéro 6 car, selon la loi, la vacance survient moins de 12 mois avant les élections municipales prévues en novembre **2025**.

QUE Cette résolution est transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et à toute autre partie exigée par règlement.

Adopté

Approbation de la liste de non-paiement des impôts

ATTENDU QUE le directrice générale, Isabelle Cardinal a établi la liste des biens dont les impôts n'ont pas été acquittés ;

ATTENDU QUE le Conseil approuve l'envoi de la liste finale à la MRC de Pontiac pour la poursuite du processus de vente des terrains ;

086-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux
Et, résolu à l'unanimité ;

QUE la liste finale des propriétés dont les taxes n'ont pas été payées, telle que préparée par la directrice générale, Isabelle Cardinal, doit être transmise à la MRC de Pontiac. Si aucun accord n'est conclu avec le Directeur général concernant le paiement,

QUE la liste doit être transmise au plus tard le 13 juin pour permettre la poursuite du processus de vente des terrains.

Adopté

Approbation de la liste des comptes en cours de révision

ATTENDU QUE le Directeur général a dressé une liste des régularisations de compte dans le fichier D relatives aux

demandes de confirmation d'impôts formulées par les notaires lorsque les factures correspondantes restent impayées ;

ATTENDU QUE le montant total à renoncer est de 161,17 \$;

ATTENDU QUE Ces factures datent de plusieurs années, et malgré des rappels envoyés, le paiement n'a pas été reçu ;

ATTENDU QUE certaines des études notariales concernées n'existent plus ;

087-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron

Et, résolu à l'unanimité ;

QUE Le Conseil approuve l'ajustement et la renonciation aux factures impayées totalisant 161,17 \$, comme indiqué dans la liste préparée par le directeur général.

QUE Les comptes seront ajustés en conséquence dans les registres financiers de la municipalité.

Adopté

Demande de déneigement de la route Tanner

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour le déneigement du chemin Tanner ;

ATTENDU QUE le demandeur est maintenant un résident permanent du chemin Tanner ;

ATTENDU QUE la demande respecte les conditions énoncées dans la réglementation en vigueur de la municipalité ;

088-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Et, résolu à l'unanimité ;

QUE le Conseil accepte la demande de déneigement du chemin Tanner.

QUE Les services de déneigement seront fournis conformément aux règlements et procédures opérationnelles applicables de la municipalité.

Adopté

Résolution demandant l'appui de la MRC de Pontiac pour encourager les commissions scolaires francophones et anglophones à offrir des logements de transport aux résidents d'Alleyn et de Cawood

ATTENDU QUE l'accès à l'éducation est un droit fondamental et un élément clé du développement communautaire et de l'autonomisation des jeunes ;

- ATTENDU QUE** les résidents d'Alleyn et de Cawood sont actuellement confrontés à des obstacles au transport qui limitent leur capacité à fréquenter les écoles de la région de Pontiac ;
- ATTENDU QUE** les écoles secondaires du Pontiac, comme l'école secondaire du Pontiac et l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, offrent des possibilités d'éducation uniques et précieuses, y compris des programmes spécialisés tels que le*Soudure* à l'école secondaire du Pontiac et le*Pompier Icours* à l'École secondaire Sieur-de-Coulonge ;
- ATTENDU QUE** Ces programmes spécialisés offrent une formation axée sur la carrière et une expérience pratique qui sont très utiles aux étudiants à la recherche de compétences pratiques et de possibilités d'emploi futures ;
- ATTENDU QUE** l'accès équitable à ces programmes pour les élèves de toutes les communautés, y compris Alleyn et Cawood, soutient à la fois la croissance personnelle et le développement régional en général ;

089-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti
IL EST RÉSOLU ;

- QUE** la MRC de Pontiac soit formellement priée d'appuyer et d'encourager la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-L'Outaouais et la Commission scolaire Western Québec à fournir des moyens de transport pour les élèves résidant à Alleyn et à Cawood ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU ;

- QUE** cet appui vise à faire en sorte que tous les élèves de la région, peu importe leur situation géographique, aient la possibilité de fréquenter l'école de leur choix dans le Pontiac et de profiter pleinement des programmes d'enseignement et de formation professionnelle disponibles ;

QU'IL SOIT DÉFINITIVEMENT RÉSOLU ;

- QUE** qu'une copie de cette résolution soit transmise à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-L'Outaouais et à la Commission scolaire Western Québec, ainsi qu'au ministère de l'Éducation, afin de souligner l'engagement de la communauté à l'égard d'une éducation inclusive et accessible pour tous les élèves de la région du Pontiac.

Adopté

Mandat à Me Boies pour la cession de propriété

- ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite procéder au transfert de propriété pour Bethany Hall et le chemin Livinal ;

ATTENDU QUE des documents juridiques sont requis pour mener à bien le processus de transfert ;

090-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner
Et, résolu à l'unanimité

QUE le Conseil donne le mandat à Me Boies de préparer la documentation juridique nécessaire au transfert de propriété concernant Bethany Hall et le Chemin Livinal.

QUE le directrice générale est autorisé à collaborer avec Me Boies pour assurer la bonne réalisation du processus de transfert.

Adopté

Motion d'avis pour la gestion administrative du déneigement du chemin privé

091-06-2025

*****Motion d'avis présentée par le conseiller James Giroux*****

9. FINANCE

Comptes payés pour le mois de mai : 74 131,38 \$

092-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron

Il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes payés pour le mois de mai 2025 au montant de 74 131,39 \$ soit approuvée.

Adopté

Comptes payer pour le mois de mai : 103 017,30 \$

093-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner

Il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes créditeurs pour le mois de mai 2025 d'un montant de 103 017,30 \$ soit approuvée.

Adopté

Petite caisse pour le mois de mai : 194,94 \$

094-06-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux

Il est résolu à l'unanimité que la petite caisse d'avril 2025, d'un montant de 194,94 \$, soit approuvée telle qu'elle est présentée.

Adopté

10. ADMINISTRATION / FINANCE & COMMUNICATION & RH

Conseillères Mona Giroux et Sidney Squitti

Conseillère Squitti présente un rapport au nom du comité, notant qu'un examen des projets de loi et du rapport financier trimestriel sont terminés.

De plus, la planification est en cours pour la **célébration du 150e anniversaire**, qui aura lieu le **13 juin 2026**. Un **appel est lancé aux membres de la communauté pour qu'ils forment un comité du 150e anniversaire** afin de commencer à organiser et à coordonner les efforts des bénévoles et la planification d'événements.

11. URBANISME & ENVIRONNEMENT

Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner, et Sidney Squitti

La Municipalité participe au programme **du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs)** pour effectuer des analyses de la qualité de l'eau des lacs.

De plus, le **débroussaillage du chemin Gibson sera interrompu jusqu'à l'automne** afin d'aider à protéger l'habitat du **papillon monarque**, une espèce préoccupante pendant sa période de reproduction et de migration.

12. TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseillers Guy Bergeron et James Giroux

13. PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ET MONT O'BRIEN

Conseillère Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron

14. CAMP D'ÉTÉ, LOISIRS, BIBLIOTHÈQUE ET JEUNESSE

Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner et Sidney Squitti

La conseillère Squitti fait le point sur le camp d'été de 2025. Le personnel est terminé et les préparatifs vont bon train pour la saison à venir.

Chaque semaine du camp mettra en vedette un **thème spécifique**, tel que :

- **la Semaine des animaux**, y compris une visite du programme *Meet the Keeper* ;
- **Noël en juillet**, avec une apparition spéciale du Père Noël.

D'autres activités thématiques auront lieu tout au long de l'été.

15. ASSOCIATIONS (Aînés, Bethany Hall, églises, cénotaphe, chalets et loisirs)

Conseillères Mona Giroux, Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron

Bethany Hall a sa vente de garage annuelle le 14 juin 2025.

L'analyse de l'eau du lac a commencé, 11 lacs et 10 tests de transparence.

16. NOUVELLES AFFAIRES

17. CORRESPONDANCE

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. DIVERS

**Je soussignée, Isabelle Cardinal, secrétaire-trésorière de la
Municipalité d'Alleyne et Cawood, certifie par la présente que les
fonds sont suffisants pour couvrir les résolutions suivantes : 082-
06-2025 ; 087-06-2025; 088-06-2025; 090-05-2025; 092-06-2025;
093-06-2025 et 094-06-2025.**

20. AJOURNEMENT

095-04-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit
levée à 20 h 33.

Adopté



Carl Mayer, maire



**Isabelle Cardinal, directrice générale
et secrétaire-trésorière**